



Rapport annuel 2023



SOMMAIRE

3	Edito
4	La Fédération nationale des SCoT
6	Les instances de la FédéSCoT
9	Les activités nationales
12	Études et productions
15	Les Rencontres nationales
16	Les Rencontres régionales
17	Les Clubs
18	Les activités auprès des adhérents
20	Communication
22	Bilan financier

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2023 a été, pour la Fédération Nationale des SCoT, une année de lancement de l'étude sur la Renaturation. Face à des responsabilités de plus en plus importantes, à la complexité des attentes et des défis, liées à la révolution d'aménagement du territoire en cours, aux transitions, et à l'accélération induite par la loi Climat résilience, il était important d'accompagner les élus et les techniciens des territoires sur des axes de mise en oeuvre opérationnelle de la trajectoire de sobriété foncière. La renaturation en fait partie et permet une approche qualitative du ZAN, en sortant de l'approche parfois trop arithmétique de la traduction de la loi, en revisitant la stratégie écologique des espaces non bâtis et en s'interrogeant sur la manière d'intégrer les sols dans la planification. Cette étude est réalisée avec l'appui du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et une trentaine de partenaires. En 2023, les sollicitations de partenariat ont encore été intenses, aussi bien de la part d'acteur publics que de têtes de réseaux privés. Pour continuer à alimenter techniquement les réflexions du réseau, nous avons organisé nos formations en partenariat avec le CNFPT sur des sujets à enjeux comme « Stratégie territoriale et stratégie foncière », « Gérer sa politique de l'habitat en fonction de sa dynamique territoriale » ; « Activités économiques et sobriété foncière » ; « Gérer les enjeux démographiques de mon territoire » ; « Stratégie énergétique territoriale »
Merci à chacun d'entre vous pour votre implication dans le réseau ! L'année 2023 est restée une année d'action pour une Fédération que nous voulons toujours plus efficace et au plus près de vous.

Bonne lecture !

Michel Heinrich
Président de la FédéSCoT

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT, un interlocuteur porte-parole des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

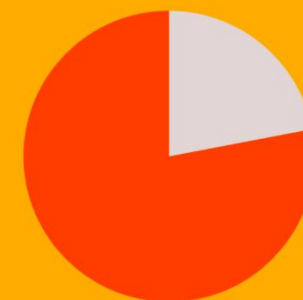
Les instances de la Fédération reproduisent le binôme « élus/techniciens » qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des approches politiques et techniques que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

Nos adhérents

Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

La Fédération des SCoT, avec 80%* de structures de SCoT adhérentes, est devenue « représentative » du monde des SCoT. En effet, de plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en 10 ans le nombre d'adhérents a plus que triplé. Avec ses 363 établissements publics adhérents au 31 décembre 2023*, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de propositions, aussi bien entre ses membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

** En septembre 2024 la FédéSCoT compte 367 adhérents et représente environ 82% des SCoT.*



82%

des SCoT adhèrent à la
Fédération

100

en 2011



367

en 2024



Évolution du nombre d'adhérents

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Le programme d'actions 2021-2026

Le programme d'actions pour la période 2021-2026, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la FédESCoT affiche trois ambitions :

- Affirmer la **parole de la Fédération** et développer les **échanges** avec la poursuite du travail auprès des parlementaires, avec nos partenaires d'aujourd'hui, tout en construisant de nouveaux partenariats.
- Renforcer l'offre **d'animation** et poursuivre les **services**, en soutenant l'offre d'animation locale et nationale ainsi que les journées de formation et d'information, tout en maintenant l'offre de service technique.
- Développer et valoriser nos **productions**, en augmentant les publications et poursuivre le travail sur le Centre de Ressources.



Nos services



Le partage de connaissances



Le Réseau des SCoT



La présence sur le terrain



L'expertise juridique



Les journées de formation gratuites

RNS

Les Rencontres Nationales des SCoT



La « veille » parlementaire

L'équipe

Stella GASS

Directrice

Cécile GONDARD

Directrice études

Matthieu SPITZ

(Nelson ARTIC en 2023)

Chargé de missions

Marion BLONDEAU

(Baptiste GAUTIER en 2023)

Chargée de missions

Noémie GOUBET

Assistance

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Instances décisionnelles

Trois instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCoT :

- **le Conseil d'Administration** - Il décide de la mise en oeuvre des actions nationales.
Réunions : 6 février, 4 avril, 16 mai et 17 octobre 2023 à Paris
- **l'Assemblée Générale** - Constituée des représentants des établissements publics de SCoT, elle statue sur les questions relatives au fonctionnement de la FédéSCoT.
Réunion : 23 novembre 2023 à Paris
- **le Bureau** - Le Bureau assure la coordination et la préparation des travaux.

Instances consultatives

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de 3 instances miroirs des instances décisionnelles :

- **le Club technique** – Il propose au Conseil d'Administration la mise en oeuvre des actions.
Réunions : 27 janvier, 21 mars, 2 mai, 4 octobre 2023 à Paris
- **La Conférence technique** - La Conférence technique assure la participation des membres à la vie et aux orientations de la Fédération.
Réunion : 14 juin 2023 à Nîmes
- **Les Délégués techniques** – Ils coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et assurent le lien avec le CA et les services de la Fédération.

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Les membres du Conseil d'administration

Président

Michel Heinrich

SCoT des Vosges
Centrales

Vice-Présidents

Françoise Rossignol

SCoT de l'Arrageois

Pascal Delteil

SCoT du Bergeracois

Secrétaire et adjoint

Henri Hasser

SCoT de l'agglo Messine

Denis Thuriot

SCoT du Grand Nevers

Trésorier et adjoint

Patrick Pesquet

SCoT Caux Vallée de Seine

Hervé Lefebvre

SCoT de Gascogne

Christine Bost

SCoT de l'aire met. de Bordeaux

Franck Breteau

SCoT du Pays du Mans

Julien Cornillet

SCoT Rhône Provence Baronnie

Philippe Delaplacette

SCoT des Rives du Rhône

Bruno Domen

SCoT Ouest Réunion

Bruno Forel

SCoT Cœur du Faucigny

Yvette Fournier

SCoT de l'agglo. de Tulles

Nicolas Haslé

SCoT Grand Vendômois

Pia Imbs

SCoT de le rég. de Strasbourg

Pierre-Yves Mahieu

SCoT du Pays de Saint Malo

Jean-Paul Michaud

SCoT de l'agglo. Bisontine

Pascal Montecot

SCoT de la met. Aix Marseille

Franck Pero

SCoT de la Provence Verte Verdon

Laurence Théry

SCoT de la rég. Urb. de Grenoble

Sylvain Tranoy

SCoT du Cambrésis

Devis Vallance

SCoT Nancy Sud Lorraine

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Les membres du Club Technique en 2023

Délégué technique général

David Pagnier

SCoT du Grand Nevers

Délégués techniques adjoints

Christophe Andrès

SCoT du Bergeracois

Christine Sanchez-Martin

SCoT de Gascogne

(référente territoriale)

Référents territoriaux

Audrey Benoit

SCoT Métropole Rouen Normandie

Olivier Chevalier

SCoT Ouest Réunion

Anthony Douet

SCoT du Bassin d'Arcachon

Sandra Del Rio

SCoT de la région melunaise

Julie Boghossian

SCoT Provence Verte Verdon

Guillaume Degiuli

SCoT Cœur du Faucigny

Pierre-Yves Laire

SCoT du Pôle met. Loire Angers

Eve Zimmermann

SCoT de la région de Strasbourg

Membres élus

Anne Berthomier

SCoT du dijonnais

Aurélien Durand

SCoT du Pays de Saintonge Romane

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire met. de Bordeaux

Marie-Christine Karas

SCoT du Pays de Sarrebourg

Jérémie Tourtier

SCoT de l'agglo. Lyonnaise

Johanne Vallée

SCoT de la Tarentaise Vanoise

ACTIVITÉS NATIONALES

Acteur auprès des partenaires nationaux, la représentation du monde des SCoT constitue une des valeurs ajoutées de la Fédération pour ses adhérents. Tour d'horizon de nos partenariats et activités nationales.

Les partenaires et actions

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Convention pluriannuelle de partenariat et réunions de travail trimestrielles entre la Fédération et les services du Ministère.

Travail sur les données sur l'artificialisation ; sur la consommation du foncier et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Participation au Club Planif Territoires.

Participation au Club Paysages.

Participation aux séminaires de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD).

Les autres associations

Association des Maires de France

Assemblée des Départements de France

Fédération nationale des Agences d'Urbanisme

Régions de France

Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays

Fédération des Parcs naturels régionaux

Association des Directeurs Généraux de France

Intercommunalités de France

France urbaine



ACTIVITÉS NATIONALES

Auprès d'autres partenaires

Observatoire National du Cadre de Vie (ONCV)

Pogéis, Office français de la biodiversité

Biodiversité et collectivités, Office français de la biodiversité

Stratégie écologique territoriale, Union Professionnelle du Génie Écologique, Office français de la biodiversité

France Climat

Développement de la plateforme Planification Écologique

Géomètre Expert

Partenariat, membre fondateur de l'Observatoire national du cadre de vie

Sorbonne Université

Partenariat avec le Master Urbanisme et Aménagement

ADEME & CDC Biodiversité

Membre de la "Communauté ZAN"

Fédération nationale des Communes Forestières

Travail sur la thématique SCoT et Forêt

Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes (LIFTI)

Travail sur la thématique "Les stratégies foncières"

Ministère de l'Agriculture

Pacte de la haie

Shift Project

Conseil national de la Refondation

Comité national de la Biodiversité

Union nationale des Aménageurs



ACTIVITÉS NATIONALES

Porter la voix des SCoT dans les débats législatifs et réglementaires

La voix de la Fédération et des SCoT est associée et écoutée dans les travaux législatifs et réglementaires. Les chantiers principaux de l'année 2023 ont concerné la PPL ZAN 2, le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, ainsi que les décrets sur la nomenclature du ZAN, sur les friches, le projet de loi Industrie verte et la réindustrialisation.

Le travail parlementaire - auditions et amendements

- *Sénat et Assemblée Nationale* - Projet de loi **ZAN 2**
- *Sénat* - **Outils financiers** en vue de l'atteinte de l'objectif de zéro artificialisation nette (**ZAN**)
- *Sénat* - Réduction de l'artificialisation des sols et adaptation des territoires littoraux au **recul du trait de côte**
- *Sénat* - Loi d'accélération des **énergies renouvelables** (ENR)
- *Sénat* - **Agrivoltaïsme**
- *Sénat* - Mission conjointe de contrôle relative à l'application du **ZAN**
- *Sénat* - Projet de loi **Industrie verte**
- *Préfet Rollon Mouchel-Blaisot* - **Réindustrialisation**
- *Sénat* - **Transition environnementale** des collectivités territoriales

ETUDES & PRODUCTIONS

Etude « Renaturer »



La Fédération des SCoT a lancé en 2023 une étude sur la renaturation. Pour la réalisation de cette étude, la Fédération a retenu le bureau d'études REIZHAN, accompagné de BE Nat'. Cette étude s'intègre dans le programme du réseau Planif Territoires et en constitue le 3e axe de travail.

Cette étude s'est déroulée en 3 phases dont 2 qui se sont tenues en 2024 :

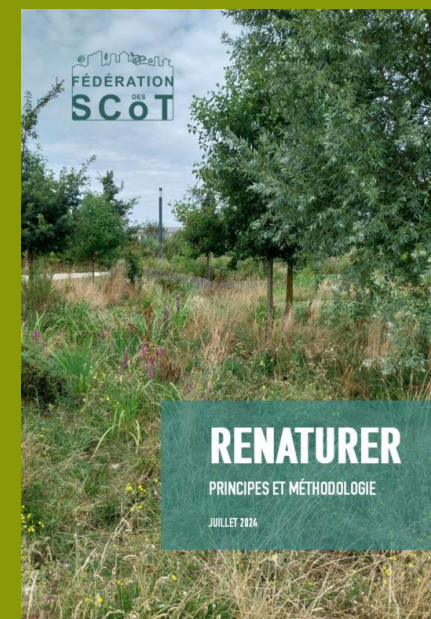
Etat des lieux (Mai-Septembre 2023)

- Etat des lieux bibliographique ;
- Réalisation de 20 entretiens sur des actions de renaturation identifiées dans les territoires. Ces entretiens font l'objet de retours d'expérience tout au long de l'étude.

Ateliers (Octobre 2023-Février 2024)

L'état des lieux et les entretiens ont permis d'identifier les axes de travail de l'étude. 7 ateliers de travail et d'échanges ont ainsi été organisés avec des représentants des SCoT, des experts et des partenaires institutionnels (Ministère, ADEME, FNAU, France urbaine, Fédération des PNR, FNSAFER, Cerema, Sol Paysage, CDC Biodiversité, LIDL, Groupe Casino (FCD), Alliance HQE, Institut de la Transition Foncière, ADGCF, CNFPT, etc.) :

- Quelles sont les connaissances nécessaires pour mener un projet de renaturation ?
- Comment identifier les secteurs de renaturation ?
- Comment mener une opération de renaturation ?
- Comment assurer pérennité et adaptation de la renaturation face aux évolutions territoriales ?
- Comment mobiliser tous les acteurs à toutes les échelles pour la renaturation ?
- Comment mettre en place un modèle de financement et de gouvernance de la renaturation ?
- Comment construire la trajectoire de renaturation dans le SCoT, la traduire dans les outils d'urbanisme PLU(i) puis dans les projets ?



[Télécharger l'étude](#)

ETUDES & PRODUCTIONS

Autres productions en 2023

Le bilan des SCoT

Cette fiche méthode vise à fournir un cadre méthodologique pour réaliser un bilan de SCoT en vue de l'analyse des résultats de son application, au plus tard six ans après son approbation.

Le travail mené dans le cadre de la convention avec l'OFB

- Stratégie territoriale écologique (séquence ERC)
- Recueil des bonnes pratiques des SCoT sur la biodiversité
- Méthodologie pour créer des atlas des sols pour la planification

Et d'autres actions...

- Programme CarHab
- Rencontres Territoires et Biodiversité

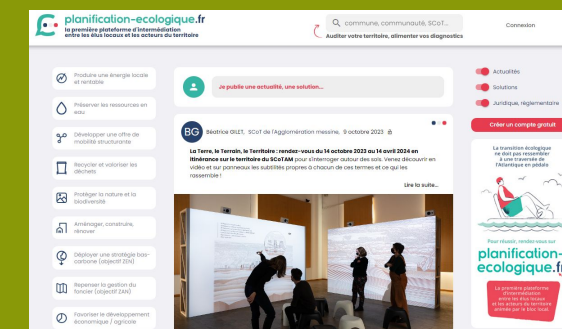
Planète SCoT n°12

Notes et productions réunies dans le Planète SCoT n°12 :

- Rendre la fiscalité cohérente avec l'objectif « ZAN »
- Ré-enchanter l'aménagement du territoire
- Stratégies territoriales : « Choisir pour ne pas subir »
- Comment les élus et leur administration fabriquent une politique de transition écologique ?
- Stratégie économique : renforcer les liens entre les SCoT et les entreprises



Travail sur la plateforme planification-ecologique.fr



En 2023, la Fédération a poursuivi le travail sur la plateforme a été engagé avec le soutien de l'AMF, d'Intercommunalités de France et de l'AMRF. Elle est réalisée par France Climat, société spécialisée dans le développement de solutions d'ingénierie décisionnelle.

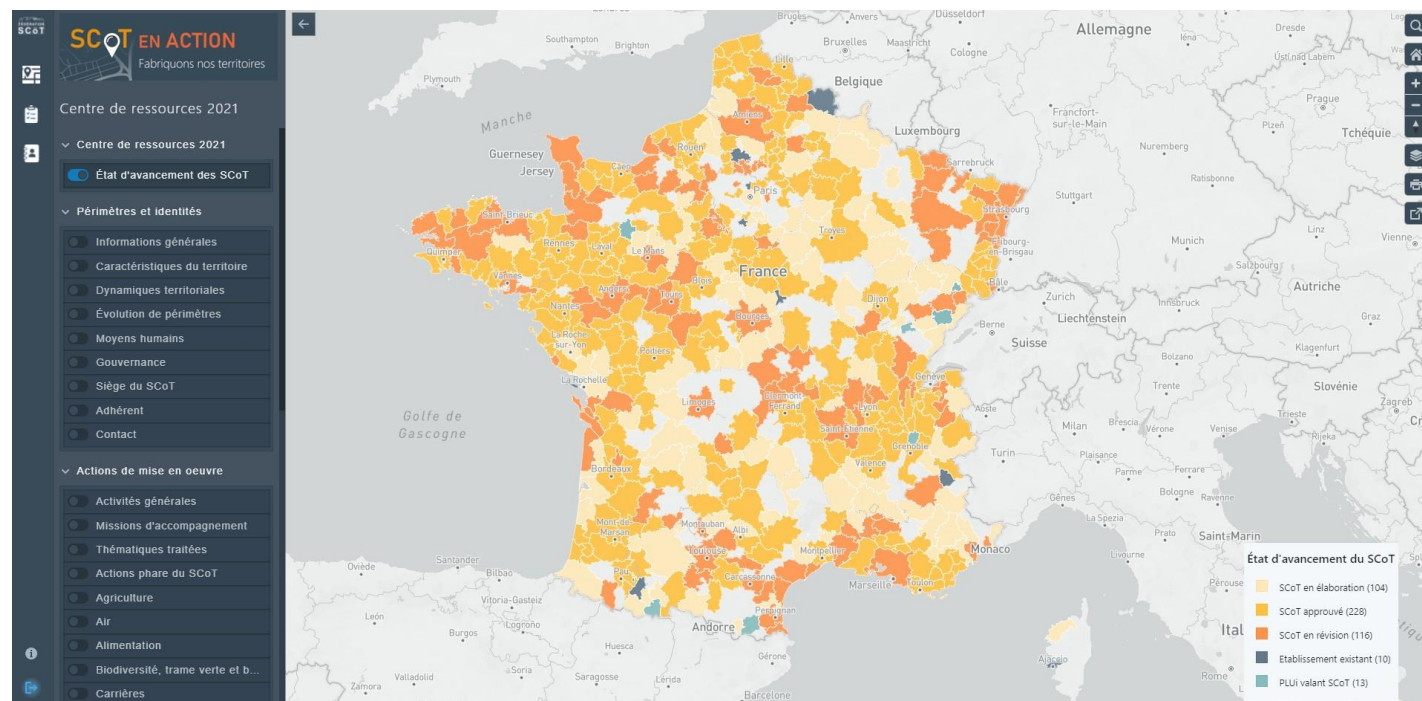
Webinaire de présentation de la plateforme
20 décembre 2023

ETUDES & PRODUCTIONS

Le centre de ressources

La FédéSCoT a fait évoluer le centre de ressources "SCoT en action" pour simplifier son utilisation. Les adhérents bénéficient d'un accès à cette base de données, vous pouvez désormais **mettre à jour vous-même les informations** qui concernent votre SCoT, compléter vos actions de mise en oeuvre et partager vos documents, études, et cahier des charges dans l'espace documentaire dédié.

Vous pouvez également consulter ce que font les autres SCoT et les contacter : vous trouverez toutes les informations dans le centre de ressources "SCoT en action".



Mise à disposition des
périmètres de SCoT,
chaque année en avril.

- couche SIG
- répartition communale
des SCoT

Mettez à jour vos données !

LES RENCONTRES NATIONALES

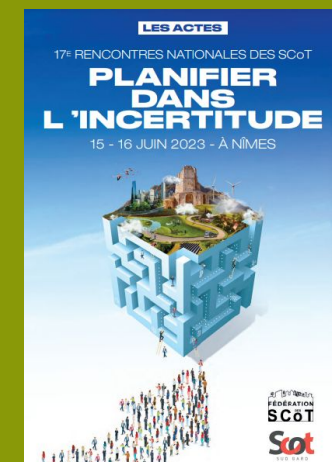
Les 17èmes RNS - 15 et 16 juin 2023 à Nîmes

« **Planifier dans l'incertitude** ». Nous faisons face à de nombreux sujets d'incertitudes à intégrer dans les stratégies territoriales mais également à quelques certitudes : dérèglement climatique, érosion de la biodiversité, pression sur la ressource en eau, vieillissement de la population, nécessité d'avoir des politiques publiques plus efficaces. La certitude que nous devons optimiser chaque mètre carré, que nous devons nous interroger sur l'utilisation du foncier pour chaque politique publique, que les arbitrages entre les usages du foncier vont être difficiles, que la question de la valeur du foncier va devenir centrale pour permettre la réalisation des objectifs dans tous les domaines d'intervention publique et les projets. La question de la cession du foncier va se poser autrement, notamment pour le foncier économique. Nous devons également gérer de multiples incertitudes sur les mutations en cours : transitions, commerce, réindustrialisation, évolution des modes de vie, acceptabilité sociale des changements impactant nos paysages et cadres de vie.

Comment mieux appréhender les évolutions sociologiques et sociétales, à intégrer l'adaptation de la stratégie territoriale et des modèles économiques à des ressources limitées ? Peut-on s'inspirer d'autres modèles, d'autres cultures, changer de paradigme ? Quelle valeur pour les espaces naturels ? Comment évaluer la valeur économique des services éco-systémiques ?

Les stratégies territoriales sur lesquelles travaillent les élus locaux dans leur SCoT doivent permettre un changement de trajectoire. Devant la complexité des défis, il est indispensable de structurer et mobiliser l'écosystème des acteurs du territoire pour bien identifier tous les enjeux, trouver les solutions et accompagner la mise en œuvre de la stratégie. Devant la diversité et le nombre de partenaires concernés, c'est en misant sur l'intelligence de cet écosystème que les élus réinventeront les stratégies de demain au service des populations et des territoires.

Ces Rencontres ont réuni près de 400 participants sur ces deux journées d'échanges et de débats.



Les actes et les vidéos sont disponibles sur le site internet

LES RENCONTRES RÉGIONALES

Référents territoriaux

Les « référents territoriaux » élus et techniques sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération. Ils assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échange et de formation et sont vos interlocuteurs privilégiés.

GRAND QUEST

Référent fédéral élu : Franck BRETEAU
Centre-Val-de-Loire : Nicolas HASLE
Pays de la Loire : Franck BRETEAU
Bretagne : Pierre-Yves MAHIEU

Référent technique : Pierre-Yves LAIRE
Binômes techniques : Fanny KERJOUAN
Antoine MARTY

NORMANDIE - NORD

Référent fédéral élu : Patrick PESQUET
Hauts-de-France : Françoise ROSSIGNOL
Normandie : Patrick PESQUET

Référent technique : Anthony HUBERT
Binôme technique : Christian PARSY

ILE-DE-FRANCE

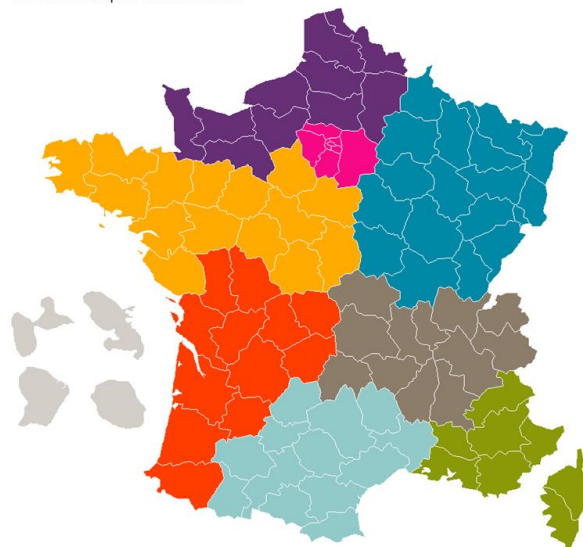
Référent fédéral élu : Stéphane RAFFALLI

Référent technique : Sandra DEL RIO
Binôme technique : Thomas HENRY

EST

Référent fédéral élu : Henri HASSER
Bourgogne-Franche-Comté : Jean-Paul MICHAUD
Grand Est : Henri HASSER

Référent technique : Ève ZIMMERMANN
Binôme technique : Béatrice GILET



Référent fédéral élu : Bruno DOMEN

Référent technique : Olivier CHEVALIER
Binôme technique : Natacha BOSSE

NOUVELLE-AQUITAINE

Référent fédéral élu : Pascal DELTEIL
Appui au référent : Yvette FOURNIER

Référent technique : Anthony DOUET
Binôme technique : Nicolas MUGNIER

OCCITANIE

Référent fédéral élu: Hervé LFFERVRE

Référent technique : Christine SANCHEZ-MARTIN
Binôme technique : David COTTALORDA

Auvergne - Rhône-Alpes

Référent fédéral élu : Bruno FOREL
Appui au référent : Philippe DELAPLACETTE

Référent technique : Guillaume DEGIULI
Binôme technique : Corinne PORTAL

ARC MEDITERRANEEN

Référent fédéral élu : Franck PERO
Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Franck PERO
Corse : en attente de désignation

Référent technique : Julie BOGHOSSIAN
Binôme technique : Sylvie BERTHOMIEU

Cycle de webinaires Grand Ouest

A l'échelle du Grand Ouest (Bretagne, Centre Val de Loire, Pays de la Loire), le CNFPT et la Fédération des SCoT se sont associés pour proposer un cycle de webinaires visant à comprendre les enjeux réglementaires, opérationnels et d'articulation des outils de planification impactés par les transitions :

« Traduire le ZAN dans les SCoT »
24 mai 2023

« La planification face aux enjeux mer et littoral »
13 septembre 2023

« SCoT et santé : faire de l'urbanisme favorable à la santé un fil conducteur de la planification »
30 novembre 2023

LES CLUBS

Mis en place afin de permettre aux techniciens des structures adhérentes d'échanger sur leurs pratiques, de capitaliser leurs expériences et de compléter leurs connaissances sur des sujets à enjeux. Ils se sont tous réunis à Nîmes le 14 juin 2023.

Montagnes

Référents : Mathilde Rolandeau, SCoT Rhône Provence Baronnies et Guillaume Degiuli, SCoT Cœur de Faucigny

2 mars 2023

Littoral

Référents : Létizia Delorme, SCoT Pays Basque et du Seignaux et Nicolas Cajon, SCoT La Rochelle Aunis

18 octobre 2023

Trame Verte et Bleue

Référents : Claudie Leitz, SCoT des territoires de l'Aube et Marianne Rulier, SCoT du Pays Marennes Oléron.

31 janvier 2023

Air-Énergie -Climat

Référent : Jérémie Tourtier, SCoT de l'agglomération lyonnaise

16 mars 2023

SIG

Référent : Amélie Laborde, SCoT Seuil du Poitou, Kevin Gueffier, SCoT Avant Pays Savoyard

2 avril 2023

Observatoires

Référents : Aurélien Durand, SCoT de Saintonge Romane

Camille Verney, SCoT de Saintonge Romane

Élaborer un SCoT

Référents : Clémence Jartier, SCoT du Pays Lédonien et Julie Boghossian, SCoT Aix Marseille Métropole

10 octobre 2023

Mise en œuvre

Référente : Sylvia Labèque, SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux, Marie-Christine Karas, SCoT de Sarrebourg, Nicolas Mugnier, SCoT Médoc 2033

14 décembre 2023

Outre Mer*

*Uniquement lors des pré-rencontres

EN CHIFFRES

15

clubs organisés
en 2023.

+ 450

participants

ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Les journées de formation et d'information

la Fédération nationale des SCoT et le CNFPT ont organisé 5 webinaires/journées de formation à destination des adhérents de la Fédération en 2023 :

- « **Stratégie territoriale et stratégie foncière** » - 17 janvier 2023
- « **Gérer sa politique de l'habitat en fonction de sa dynamique territoriale** » 9 mars 2023 (webinaire)
- « **Activités économiques et sobriété foncière** » 30 mai 2023
- « **Gérer les enjeux démographiques de mon territoire** » 5 décembre 2023 (webinaire)
- « **Stratégie énergétique territoriale** » - 18 décembre 2023

ZAN Cafés

Organisés en partenariat avec le CNFPT, les ZAN Cafés sont des temps de discussions libres et collectives de 30 minutes (de 13h30 à 14h le lundi) entre pairs destiné à partager vos pratiques, vos expériences mais aussi vos difficultés et vos questionnements sur une thématique précise.

Conseils juridiques

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT. En 2023, nous avons répondu à de très nombreuses questions. Ce conseil « direct » aux adhérents est facilité par la création de l'adresse mail dédiée aux questions juridiques :

avotreservice@fedescot.org

EN CHIFFRES

5

webinaires de formation et d'information en 2023

+250

participants aux webinaires et journées de formation

11

ZAN Cafés en 2023

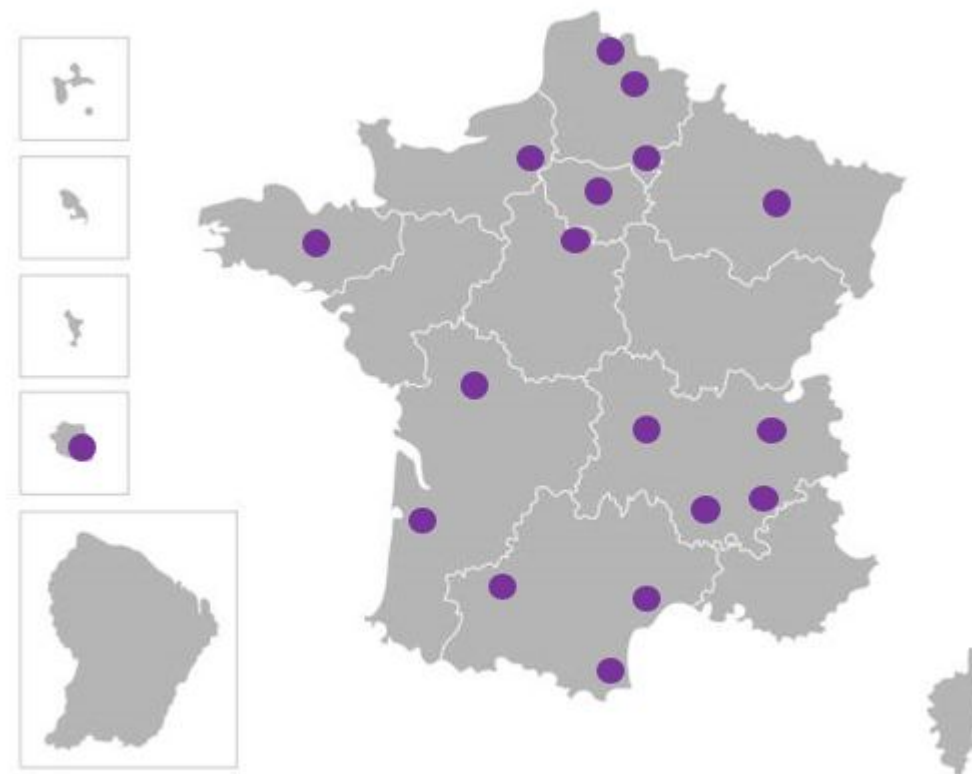
+ 200

questions sur avotreservice

SUR LE TERRAIN

La Fédération des SCoT anime le réseau de ses adhérents en région. Pour aller à la rencontre des SCoT membres de l'association, Stella Gass, directrice, et l'équipe ont multiplié les déplacements dans les territoires tout au long de l'année.

Arras, SCoT de l'Arrageois
La Réunion, Intervention élus/techniciens/directeurs loi Climat et Résilience*
Montpellier, Rencontres régionales de la biodiversité
Orléans, Rencontres Intercommunalités de France
Clermont Ferrand, Rencontres de la FNAU
Paris, Conseil National du Commerce
Paris, Régions de France
Paris, Atelier Commerce
Paris, Colloque X-ENA-INET
Paris, Intervention AUE-ABF
Auch, Intervention SCoT de Gascogne
Pyrénées Orientales, Intervention nouveaux modèles d'aménagements
Seine-Normandie Agglomération, Conférence des maires
Grand Est, Travaux MRAE
Sud-Vienne, Conférence des maires
Centre Ardèche, Conférence de mise en œuvre du SCoT
CCI Bretagne, Intervention nouveaux modèles d'aménagements
Grand Clermont
Formation des Architectes urbanistes de l'Etat
Assemblée générale ordinaire de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes
Congrès de l'ANEB
Métropole Savoie
SM SCOT Sambre Avesnois
Rencontre des SCoT d'Île-de-France



COMMUNICATION

Lettre d'information « La vie de la Fédé »

La lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la FédéSCoT, à valoriser les actions menées au niveau national et régional et à revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. 11 numéros sont parus en 2023 et ont été adressés aux plus de 1300 abonnés.

Infoflash

Les InfoFlashes, outils d'information juridique, ont pour vocation d'analyser les projets de loi et de mettre en évidence les impacts de ces dernières sur les SCoT. Ils paraissent en fonction de l'actualité législative, 3 sont parus en 2023.

Site internet

Le site internet de la Fédération reste l'espace d'information principal : des partages d'informations et publications avec un espace adhérent pour le téléchargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés.

La FédéSCoT sur les réseaux sociaux



Au service des adhérents

Etude SCoT et commerce : questionnaire
Depuis 2015, la Fédération a développé le volet « études » de son programme de travail en mettant en place les études « mode n° Fédé ».
Cette année, nous avons choisi de réaliser une étude sur la thématique « SCoT et commerce ».
Une première étape de cette étude, réalisée par Elise HUET, stagiaire de la Fédération (site huelt@fedescot.org), consiste à recenser la prise en compte de l'urbanisme commercial dans les SCoT.
Pour cela, une enquête est réalisée, via un questionnaire en ligne, afin de pouvoir recueillir auprès de vous des informations sur le SCoT et l'aménagement commercial.
Merci de répondre à ce questionnaire avant le mardi 21 février prochain.
Répondre au questionnaire
Note SCoT et InterSCoT
Cette note SCoT et InterSCoT est une première réponse à la motion « vers l'âge 2 des SCoT » adoptée lors de l'Assemblée Générale du 15 novembre dernier qui avait mis en évidence la volonté des SCoT « d'affirmer la fonction territoriale et politique des structures de SCoT ».
Télécharger la note



EN CHIFFRES

11

newsletters en 2023

+ 1500

vues sur le site internet

2700

abonnés sur les réseaux sociaux



COMMUNICATION

Accompagnement de la Fédération par l'agence de communication Hâ-Hâ & Associés

Depuis le 6 mai 2021, la Fédération travaille avec l'agence Hâ-Hâ & Associés pour développer sa notoriété, valoriser son expertise et accroître la visibilité de ses événements auprès des médias, notamment les Rencontres nationales des SCoT qui font l'objet d'un travail de communication spécifique. Le travail de l'agence Hâ-hâ & Associés a permis de valoriser le travail de la Fédération en 2023 dans de nombreux articles. **Extraits :**

Affiches PARISIENNES

La Fédération nationale des SCoT et le Medef signent un partenariat

La Fédération nationale des SCoT et le Medef viennent de signer un partenariat dont l'ambition est de croiser leurs expertises pour garantir les nouveaux modèles d'aménagement, portés notamment par la loi Climat et Résilience.

La révolution de l'aménagement du territoire montre la nécessité d'un changement de paradigme en matière de stratégie politique et d'approche opérationnelle. La diminution par deux de la consommation du foncier d'ici à 2050, suivie du "Zéro artificialisation nette" en 2050, l'objectif "Zéro Carbone" d'ici 2050, l'intention de la mise en location des logements qualifiés de passagers énergetiques à partir de 2025, sont autant d'enjeux et de défis pour les élus locaux et les acteurs économiques. Les élus font face à des objectifs, quasi contradictoires et qui les incitent à l'innovation.



Sophie Garcia, présidente du Medef Occitanie et co-présidente de la commission croissance et territoires du Medef, Michel Heinrich, président de la Fédération nationale des SCoT et Olivier Ballester, président de la FFB et co-président de la commission croissance et territoires du Medef.



Planification territoriale et développement économique : partenariat entre la Fédération des SCoT et le Medef
Publié le 12 décembre 2022 par A.L. / Localtis
Aménagement et foncier, urbanisme

La Fédération nationale des SCoT a signé mardi 6 décembre un partenariat avec le Medef afin de "croiser" leurs expertises et "de garantir que les nouveaux modèles d'aménagement portés notamment par la loi Climat et Résilience permettent de favoriser le développement économique et la réindustrialisation dans les territoires, tout en y optimisant le foncier".

Michel Heinrich, président de la Fédération nationale des SCoT :

Je ne suis pas certain que le président Wauquiez ait mesuré les conséquences directes de sa décision pour les élus du bloc local, qui eux, ne peuvent pas sortir du dispositif de la loi Climat



oy : « Il faut changer de trajectoire »



Franck Leroy, président du conseil régional - La loi ZAN

À l'instar de Spinalien, Michel Heinrich, président de la Fédération nationale des SCoT, s'interroge sur la pertinence d'un hectaré offert à chaque commune consistant en un sursurcoût préjudiciable à la réflexion collective déjà engagée. « C'est vrai qu'à travers le Plan local d'urbanisme intercommunal, Michel Heinrich a effectué un travail

La patate chaude serait renvoyée... aux communes et intercos

Interprétation divergente mais pas plus rassurante du point de vue des communes, de la part du président de la Fédération nationale des SCoT, Michel Heinrich : « Je ne suis pas certain que le Président Wauquiez ait mesuré les conséquences directes de sa décision pour les élus du bloc local, qui eux, ne peuvent pas sortir du dispositif de la loi Climat résilience et qui devront donc appliquer directement à l'échelle de leur document de planification (SCoT), comme le prévoit la loi en l'absence d'intégration par les Régions, la réduction de 50 % de consommation de foncier, sans possibilité de mutualisation des grands projets régionaux et nationaux, a-t-il réagi par communiqué. Chaque territoire devra donc intégrer dans son Schéma de cohérence territoriale ou dans son PLU/PLUi le foncier nécessaire aux grands projets, dans sa propre enveloppe foncière. On imagine difficilement que cela soit possible pour des projets comme la ligne Lyon Turin par exemple, dont 140 km seront réalisés en France et dont la consommation foncière serait prélevée sur les disponibilités foncières des communes traversées », illustre-t-il. « La loi Climat résilience prévoit en effet, dans son article L194 - IV que si une Région ne met pas son SRADDET en compatibilité avec la loi Climat résilience et la trajectoire ZAN, cette obligation revient néanmoins au Schéma de cohérence territoriale, outil des intercommunalités, puis aux communes à travers leur PLU/PLUi ».

La Fédération des SCoT monte au créneau pour défendre le bloc local

Les propos du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, devant l'Assemblée des maires ruraux ont en outre fait réagir la Fédération des SCoT qui a fait part de son "étonnement". "Pour rappel la loi Climat Résilience a été votée par la majorité des parlementaires, tous groupes politiques confondus, en août 2021. la commission mixte paritaire a été conclusive à la première lecture, tout comme celle de la loi de juillet 2023 qui a vocation à faciliter la mise en œuvre de la trajectoire de sobriété foncière et d'atteinte du zéro artificialisation nette (...)", souligne son président, Michel Heinrich, dans un communiqué diffusé ce 3 octobre.



AMENAGEMENT : partenariat entre la Fédération nationale des SCoT et le MEDEF
La Fédération nationale des SCoT, qui regroupe toutes les structures responsables d'un schéma de cohérence territoriale, a signé un partenariat avec le syndicat patronal du MEDEF / T : 01.53.59.19.19 (Mouvement des Entreprises de France) (siège social à Paris 75, 90 000 entreprises adhérentes). Objectif : garantir que les nouveaux modèles d'aménagement portés notamment par la loi Climat et Résilience permettent de favoriser le développement économique et la réindustrialisation dans les territoires, tout en y optimisant le foncier. www.fedescot.org
www.medef.com/fr



« Je ne suis pas certain que le Président Wauquiez ait mesuré les conséquences directes de sa décision » (M. Heinrich, Fédération des SCoT)



SCoT toujours Suite à l'annonce du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, de ne pas vouloir appliquer la ZAN, la Fédération des SCoT a répondu dans un communiqué. En plus d'arguments politiques, elle lui rappelle les « conséquences directes pour les élus du bloc local qui, eux, ne peuvent pas sortir du dispositif de la loi Climat et résilience ». Le ZAN devra alors être appliqué à l'échelle des SCoT « sans possibilité de mutualisation des grands projets régionaux et nationaux ». Chaque collectivité concernée devra alors intégrer dans son SCoT ou PLU/PLUi le foncier nécessaire aux grands projets dans sa propre enveloppe foncière. Dans le même temps, comme le souligne Actu Environnement, le Conseil d'Etat vient de valider le décret du 20 avril 2022 et reconnaît ainsi que les objectifs de maîtrise d'artificialisation des sols, inscrits dans les SRADDET avec déclinaison dans les documents locaux d'urbanisme, sont conformes à la loi.



SCoT / MEDEF : Partenariat pour la réindustrialisation dans les territoires portée par la loi Climat

La Fédération nationale des SCoT, qui regroupe toutes les structures responsables d'un schéma de cohérence territoriale, ainsi que le MEDEF ont signé un partenariat inédit le 6 décembre. Il s'agit de croiser les expertises afin de garantir que les nouveaux modèles d'aménagement portés notamment par la loi Climat et Résilience permettent de favoriser la réindustrialisation dans les territoires, tout en y optimisant le foncier.

BILAN FINANCIER

Finances 2023

Recettes

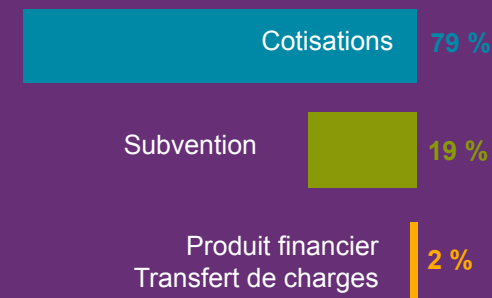
Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur :

- Les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.
- La subvention du Ministère de la Cohésion des Territoires

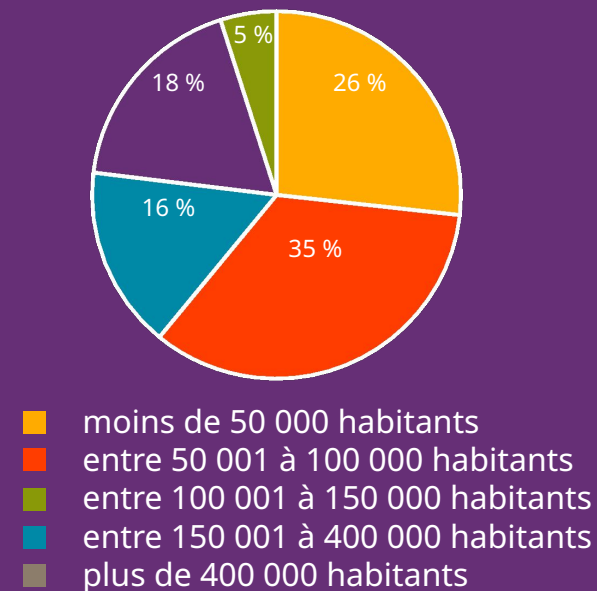
En 2023, les recettes de la FédéSCoT se sont élevées à 599 066,31€ dont 474 353,25 € issus des cotisations, 112 500 € issus des subventions du Ministère, 12 213,06€ € de transfert de charges et de produits financiers.

Dépenses

La FédéSCoT a engagé 631 471,00 € de dépenses pour cette année 2023. Le résultat de cette année est donc déficitaire de 32 404,69 € .



Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :



BILAN FINANCIER

Finances 2023

Annexes

Appréciation des contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires en nature correspondent à des actes par lesquels une ou plusieurs personnes physiques ou morales apportent à l'association un travail, des biens ou services à titre gratuit.

Au titre de l'exercice 2023, les temps des bénévoles n'ont pu être quantitativement et exhaustivement appréciés.

Aussi, l'approche de valorisation ne peut traduire de façon suffisamment fiable les diversités de compétence professionnelle, d'expertise apportées à l'association.

En conséquence, il ne sera pas procédé à la comptabilisation du bénévolat.



Réalisé sous la direction de **Michel HEINRICH**,
Président de la Fédération Nationale des SCoT
Et de **Stella GASS**,
Directrice de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile GONDARD**,
Directrice études à la Fédération Nationale des SCoT

Rédaction :
Stella GASS,
Directrice de la Fédération Nationale des SCoT
Cécile GONDARD,
Directrice études à la Fédération Nationale des SCoT
Matthieu SPITZ,
Chargé de mission à la Fédération Nationale des SCoT
Marion BLONDEAU,
Chargée de mission à la Fédération Nationale des SCoT
Noémie GOUBET,
Assistante administrative et financière à la Fédération Nationale des SCoT

Crédits photo couverture : **Nîmes**